Les partenaires des plans d'action de la source d'Arcier : ils agissent pour la qualité de votre eau

Grand Besançon Métropole pilote le plan d'action.

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté accompagne la démarche L'Eau d'Ici incluant la source d'Arcier.

La Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs.

FREDON BFC analyse la qualité de l'eau et conseille les communes et entreprises.

Le Syndicat du Marais de Saône préserve les milieux naturels et sensibilise le public.

L'Agence Régionale de Santé contrôle la qualité de l'eau du robinet.

L'Agence de l'eau finance et assure le suivi.

Des enjeux au coeur du prochain plan d'action

Le glyphosate : son usage agricole est reparti à la hausse depuis 2023.

Le chlortoluron, un désherbant pour céréales, a dépassé une fois le seuil de qualité en 2025.

L'AMPA (acide aminométhylphosphonique), issu de la dégradation du glyphosate et de certains produits ménagers, est retrouvé à la sortie des stations d'épuration.

Les PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées), dits « polluants éternels » : un dépassement ponctuel en juillet 2025 a été observé, mais ne s'est pas reproduit ensuite. Des études sont en cours pour mieux comprendre leur présence.

Construisons ensemble le prochain plan d'action 2027-2032 !

Participez à la réunion publique et aux ateliers pour co-construire avec nous le futur de la source d'Arcier

Participez à l'élaboration du prochain plan d'action de la source d'Arcier avec les habitants, les agriculteurs, les élus et les acteurs du territoire en donnant votre avis pour coconstruire les actions de ce futur plan !

- Réunion publique le 4 novembre à 18h
- Atelier participatif le 20 novembre à 14h
- Atelier participatif le 4 décembre à 14h

Toutes les réunions auront lieu à la salle socioculturelle, rue de l'Echangeur - 25660 Morre.

Pour en savoir plus et découvrir la source en vidéo, scannez !

Réalisé par État d'Esprit - octobre 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo © E. EME / © RHODOSIGNE / © Café gourmand production. - Imprimerie Municipale

Grand Besançon Métropole

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

L'EAU D'ICI

L'eau de votre robinet vient d'ici !

Plus de 20 ans d'actions pour préserver l'eau de la source d'Arcier



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

FREDON BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Syndicat Mixte Marais de Saône
Bassin versant de la source d'Arcier

Une source qui prend naissance sous nos pieds

Sur le Premier Plateau du Jura, quatorze communes reposent sur un sous-sol calcaire percé de fissures, de gouffres et de galeries : c'est ce qu'on appelle un karst. L'eau de pluie s'y infiltre rapidement, circule sous terre, puis ressurgit à la source d'Arcier, avant d'être captée et traitée pour être distribuée aux habitants.

Ce parcours rapide représente un enjeu : l'eau est peu filtrée par la nature. Ce qui est répandu sur les sols en surface, dans les champs, les jardins ou sur les routes, peut se retrouver dans les eaux souterraines. Pour protéger la source d'Arcier, il faut donc protéger tout le territoire qui l'alimente et ainsi préserver la qualité de l'eau que nous buvons chaque jour.

Schéma de fonctionnement du cycle de l'eau dans le karst



Plus de 20 ans de suivi, 4 façons d'agir

Source dont la qualité de l'eau est suivie depuis 2002, Arcier fait partie des captages reconnus comme prioritaires au niveau national depuis 2009. Des plans d'action dédiés à la source d'Arcier sont menés régulièrement pour préserver la qualité de l'eau.

Ces plans se déclinent en 4 volets :

Surveiller l'eau

Plusieurs fois par an, l'eau est prélevée à la source, dans les ruisseaux du plateau et à la sortie des stations d'épuration. Les analyses conduites dans le cadre des plans d'action de la source d'Arcier permettent de repérer les substances à contrôler et d'en rechercher l'origine.

Plus de **500** substances recherchées à chaque analyse. Une **quinzaine de prélèvements par an** pour contrôler l'eau brute et l'eau du robinet.

Accompagner les agriculteurs

Sur le plateau, l'agriculture est surtout tournée vers l'élevage laitier, avec une large place laissée aux prairies, qui protègent naturellement la source en filtrant l'eau. Les agriculteurs sont accompagnés pour réduire leur usage de produits chimiques via des aides financières.

76 % des terres agricoles sont en prairies.

60 % des surfaces cultivées et des prairies temporaires sont engagées dans un dispositif d'aide.

Changer les pratiques des communes, des entreprises et des habitants

Des évolutions ont été promues : entretien des espaces publics sans pesticides, aides à limiter l'impact des entreprises et grandes infrastructures sur l'eau, sensibilisation des habitants aux bons gestes qui protègent l'eau de la source d'Arcier.

0 pesticide utilisé par les communes pour la 3e année consécutive.

Préserver les milieux naturels

Les zones humides et les ruisseaux sont les premiers filtres de l'eau. Le Syndicat du Marais redonne aux cours d'eau leurs méandres naturels (améliorant ainsi la circulation et le cycle de l'eau de la source d'Arcier), accompagne la neutralisation des anciens drains agricoles et acquiert des terrains sensibles à protéger en priorité. Les abords de la source d'Arcier sont entretenus et un outil de surveillance par images satellites est en test.

Plus de **100** hectares du Marais de Saône protégés par acquisition de terrains.

Les résultats : une eau nettement améliorée en 20 ans

Depuis le début des années 2000, la présence de pesticides à la source a fortement diminué. Les nitrates restent bas, entre 11 et 17 mg/L, alors que la limite de potabilité est de 50 mg/L. En 2025, l'eau du robinet issue de la source d'Arcier est restée sous les seuils réglementaires pour les pesticides.